

DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2019-2020



Documents à imprimer et remettre au club avec les documents suivants :

- Fiche d'inscription et droit à l'image signées
- Règlement intérieur signé
- Autorisation parentale pour les mineurs
- 2 photos d'identité (1 sur le dossier et 1 pour la carte d'adhésion)
- 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique de la boxe pieds/poings et/ou du Fitness
- Le règlement pour le ou les activités choisies

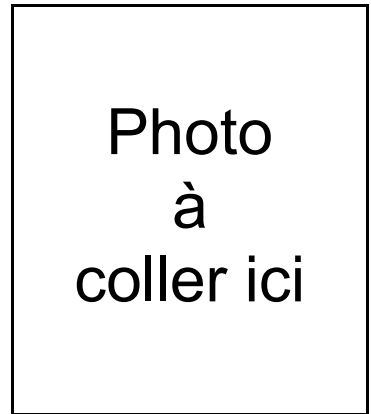


Tous ces documents sont obligatoires, nous n'acceptons pas les dossiers incomplets.

CHOIX DE LA DISCIPLINE		
Cochez	Cours	Tarifs
	Fitness (Tout public)	150 €
	Savate Kids (4 à 6 ans)	100 €
	Savate Enfant (7 à 15 ans)	140€
	Savate et/ ou Kick-Boxing Adulte	190€

Planning saison 2019 / 2020			
TREILLIERES BOXING CLUB			
LUNDI	Fitness /Cardio boxing	21h-22h	Salle Kodokan
MARDI	SAVATE ADULTES	20h30-22h	Salle Athéna
MERCREDI	SAVATE ADOS 12-15 ans	14h45-16h	Salle Marathon
	SAVATE KIDS 4 - 6 ans	16h45- 17h30	Salle Kodokan
	KICK / K1 / FULL	20h45	Salle Kodokan
JEUDI	Fitness /Cardio boxing	21h-22h	Salle Kodokan
www.treillieresboxingclub.hubside.fr			
VENDREDI	SAVATE ADULTES	20h30-22h	Salle Athéna
SAMEDI	SAVATE ENFANTS 7 - 11 ans	9h45-11h	Salle Kodokan
	KICK / K1 / FULL	11h-12h30	Salle Kodokan
	Préparation Physique, Compétiteurs, échanges 1 fois/mois	13h30- 16h	Salle Athéna ou extérieur

Fiche d'inscription



Adresse mail :

Nom		Prénom	
Date de naissance		Sexe	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone Portable		Téléphone fixe	
Personne à contacter en cas d'urgence 1 (Nom et téléphone)		Personne à contacter en cas d'urgence 2 (Nom et téléphone)	
Niveau			
Règlement			

Droit à l'image

Je soussigné(e) autorise le Treillières Boxing Club à utiliser les images me représentant à des fins d'informations et d'illustrations pour des supports de communication (site Internet, Facebook, affiches...)

Oui Non

Fait le à.....

Signature.....

Fait le à..... Signature.....

BON DE COMMANDE PACK



Document **FACULTATIF** à imprimer et à compléter

NOM :

PRENOM :

<p>PACK ENFANTS jusque 7 ans</p> <p>GANTS DE BOXE SOUS GANT DE PROTECTION PROTEGE DENT PROTEGE TIBIA + PIED SAC DE SPORT 20 L</p>	<p>PACK ENFANTS 8 à 11 ANS</p> <p>GANTS DE BOXE PROTEGE TIBIA BANDE DE PROTECTION PROTEGE DENTS CORDE A SAUTER SAC DE SPORT 20 L</p>	<p>PACK ADOS 12 à 15 ans</p> <p>GANTS DE BOXE BANDE DE PROTECTION PROTEGE TIBIA PROTEGE DENTS CORDE A SAUTE SAC DE SPORT</p>
<p>PACK ADULTE SAVATE</p> <p>GANTS DE BOXE PROTEGE TIBIA BANDE DE PROTECTION PROTEGE DENTS CORDE A SAUTER</p>	<p>PACK ADULTE KICK BOXING</p> <p>GANTS DE BOXE PROTEGE TIBIA + PIED BANDE DE PROTECTION PROTEGE DENTS CORDE A SAUTER</p>	

PACK COMPLET		
Cochez	CATÉGORIE	Prix
	JUSQU'À 7 ANS – ENFANTS	36 euros
	ENFANTS 8 A 11 ANS	45 euros
	ADOS DE 12 A 15 ANS	42 euros
	ADULTE KICK BOXING	43 euros
	ADULTE SAVATE	44 euros

Règlement par chèque à l'ordre du « TREILLIERES BOXING CLUB »



Rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES, France
treillieresboxingclub@gmail.com





mail : treillieresboxingclub@gmail.com
web : www.treillieresboxingclub.hubsid.fr

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)

Demeurant

Représentant légal de l'enfant

Né(e) le

L'autorise à pratiquer l'une ou plusieurs disciplines enseignées au Treillieres Boxing Club :
Savate Boxe Française Kick-boxing / K1 / Full- Contact Préparation Physique / Fitness

Autorisation Médicale

J'autorise tout médecin à intervenir en cas d'urgence et si nécessaire, sous anesthésie :

OUI NON

Merci de préciser sur le certificat médical le groupe sanguin de l'enfant ainsi que toute allergie particulière ou autre, pour une meilleure prise en charge si nécessaire

Autorisation de sortie après le cours

SEUL ACCOMPAGNE

Autorisation de sortie en stage, compétitions, évènements divers

J'autorise mon enfant à se déplacer avec la personne responsable du club pour toute manifestation sportive.

OUI NON

Droit à l'image

J'autorise le Treillieres boxing club à utiliser les images représentant mon enfant à titre d'informations et d'illustrations pour ses supports de communication (site net, facebook...)

OUI NON

A le,

REGLEMENT :

Article 1 : Inscriptions

Modalités d'inscription

Peut assister aux cours proposés par l'association toute personne à jour de sa cotisation, se référer à la page Tarifs pour les modalités de règlement.

Remboursement/ inscription en cours d'année

Aucun remboursement de la cotisation ne sera octroyé en cours d'année, sauf raison valable (déménagement, raisons médicales) sur présentation d'un justificatif. Les inscriptions en cours d'année sont possibles, une décote est alors appliquée sur la cotisation, pour plus de renseignement consulter la page Tarifs.

Tarif famille

Un dégrèvement de 10€ par membre d'une même famille à partir du 2è est appliqué puis 5 euros par membre supplémentaire. Ce tarif est possible entre parents/enfants, frères/sœurs, conjoints (vivant à la même adresse).

Article 2 : Accès aux cours

A accès aux cours proposés par l'association toute personne à jour de sa cotisation correspondant au dit cours, ayant présenté un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport choisi daté à partir du mois d'Août (début de saison). Avant l'inscription, il est possible de faire un cours d'essai.

Tenue et matériel

Chaque activité proposée par l'association demande une tenue et un matériel spécifiques. Avant d'en faire le détail, nous insistons sur le fait que les temps des cours ne sont pas le lieu pour exposer ses idées politiques et religieuses. En ce sens, une tenue neutre et adaptée est exigée pendant les cours (inscriptions sur textiles par exemple).

Fitness / circuit / Cardio-Boxing

Une tenue sportive adaptée à la pratique, qui n'entrave pas les mouvements ni ne les limite. Une corde à sauter et des mitaines ou gants de sac seront demandés. Ce matériel peut être prêté en début de saison.

Savate Boxe Française

Une tenue sportive adaptée à la pratique, près du corps, pas de pince dans les cheveux ni couvre-chef. Il est conseillé aux jeunes filles de porter des dessous adaptés (soutien-gorge sans armature). Le port des bijoux est interdit, à moins de les protéger (sparadrap pour les piercings). Les cheveux sont attachés. Le tout pour une question de sécurité. Les protections (coquille, protection tibiale, protège-dents) et gants personnels sont obligatoires. Ce matériel peut être prêté en début de saison. Les chaussures de boxe peuvent être remplacées par des chaussures de salle à semelle lisse. Il est entendu que le pratiquant n'arrive pas à l'entraînement avec ses chaussures afin de les garder propres, par respect pour ses partenaires.

Kickboxing

Mêmes dispositions que pour la savate, sauf que cette discipline se pratiquant pieds-nus, les ongles de pieds doivent donc être coupés.

Accès des enfants

Les enfants inscrits aux activités de l'association doivent être accompagnés jusqu'à la salle pour s'assurer que le professeur est bien présent et que le cours a bien lieu. De même, les enfants doivent être récupérés à la salle, à l'heure de fin des cours. En effet, le professeur n'a pas vocation à attendre au-delà de ses heures que les parents arrivent. L'enfant n'est alors plus sous sa responsabilité.

Article 3 : Informations, communication

Des informations peuvent être donnés en début ou en fin de cours. Il est important notamment pour les enfants que les parents soient présents pour se tenir informés (interclubs, compétitions, stages, vacances...)

Des mails peuvent être transmis, d'où l'importance de nous transmettre une adresse valide.

La plupart des informations importantes sont sur le site du club : treillieresboxingclub.hubside.fr . Le site est mis à jour régulièrement . Le club est également présent sur Facebook sur une page publique. @treillieresboxingclub

Article 4 : Interclubs, compétitions

Tout au long de la saison, les pratiquants de savate boxe française et de kick ont la possibilité de participer à des rencontres interclubs voire à des compétitions officielles.

Les interclubs et compétitions ne pourront être proposés qu'aux personnes qui fréquentent régulièrement les entraînements. Il n'y a aucune obligation de participation, mais selon le niveau du boxeur, ça peut lui être proposé.

Interclub

Quand un boxeur participe à un interclub, il est nécessaire qu'il connaisse son poids, et qu'il s'y tienne jusqu'à la rencontre, au risque de ne finalement pas pouvoir participer. Lors d'un interclub, la tenue « officielle » n'est pas obligatoire mais préférable. Le club peut prêter des tenues. Il est possible également d'en acquérir (voir boutique du site). L'interclub est proposé lors d'un entraînement. Le professeur soumet sa liste à l'organisateur qui en fonction des inscriptions trouvera un partenaire ou pas. Si un boxeur s'est engagé, il doit rester disponible jusqu'à la date de l'interclub. S'il est retenu, il est convoqué par son entraîneur. Dans le cas contraire il ne l'est pas.

Compétitions

Il faut être minimum gant rouge pour participer à une compétition officielle. Lors de la participation aux compétitions, le boxeur doit avoir une tenue réglementaire complète. Le poids de début de saison doit rester stable jusqu'à la fin de saison (on ne peut pas changer de catégorie de poids en cours de compétition). Être compétiteur sous-entend souvent de participer à davantage d'entraînements, c'est un investissement sur la saison entière.

Déplacements

Dans la mesure du possible, le club fait en sortes d'organiser et financer les déplacements des compétiteurs. Lorsque les interclubs ou compétitions ont lieu dans la région, le rdv est donné sur place à l'heure de la pesée. Lorsque les compétitions sont éloignées, les familles des jeunes sont sollicitées. L'implication des parents est nécessaire. Le club seul ne peut assurer ou assumer le suivi des jeunes. Si pour une raison ou une autre, le club se trouvait dans l'impossibilité d'assurer le déplacement des boxeurs, et si les parents n'y suppléaient pas, la compétition serait annulée. Le budget est calculé pour que les compétiteurs soient entièrement pris en charge par le club. Une participation financière pourra être demandée en cas de déplacement plus onéreux (éloignement, location de véhicule, plusieurs nuits d'hôtel...).

Signature du licencié précédé de la mention « lu et approuvé » :

Date:



Rue Simone de Beauvoir
44119 TREILLIERES, France
treillieresboxingclub@gmail.com

